

# ENSEMBLE A PANTIN

BULLETIN MUNICIPAL - SEPTEMBRE 1984

7 Septembre  
Rentrée des  
classes

CHAU  
MONT

Édito  
page 3

Rentrée Scolaire  
pages 2, 3 et 4

IMEPP  
page 5

L'Eté  
pages 6, 7, 8 et 9

Sports  
page 10

Culture  
page 11

Bibliothèque, Cinéma  
page 12

# RENTRÉE SCOLAIRE

## A VOS MARQUES ... PRÊTS

Fin août, déjà toute la panoplie du parfait écolier s'étalait dans toutes les vitrines. Les yeux et la tête encore pleins de vacances, il fallut pourtant choisir les chaussures neuves ou le pull car c'est un principe que d'être beau pour la rentrée.

Le 7 septembre, le cartable au dos, les plus jeunes, un brin d'appréhension dans le regard, les plus grands brûlant d'impatience de se retrouver afin de se raconter leurs multiples aventures. On continue de se parler vacances, on joue les prolongations, ce sera la rentrée. Moments importants pour ces nombreux jeunes mais également, par les moyens mis en œuvre, pour la Municipalité et les enseignants.

Des mutations liées au développement des sciences et des techniques sont intervenues, il faut ouvrir plus largement l'école sur la vie, former les travailleurs dont la FRANCE a besoin. Pour cela, la Municipalité entend suivre les débats qui se déroulent au sein des Conseils d'École et d'une manière générale, être présente dans tous les lieux de concertation, en prenant ainsi toute sa place dans le combat contre l'échec scolaire et construire l'école de la réussite que nous souhaitons tous. Pour cela, à PANTIN, depuis des années et ce, malgré les obstacles, nous nous fixons cette tâche.

Faisons un rapide tour d'horizon afin de voir comment se présente, dans la pratique, la rentrée scolaire.

En maternelle, 2.264 inscriptions dans les écoles, y compris la nouvelle école de la «LIBERTÉ». Cette dernière accueillera 5 classes dont 4 transferts (1 classe d'«Eugénie COTTON», 3 classe de l'Ilot 27) et l'ouverture.

Cette seule création est insuffisante. A ce sujet, Jacques ISABET est intervenu auprès de l'Inspection Académique afin de demander l'ouverture, d'au moins, une classe supplémentaire dans le but d'améliorer les conditions d'accueil en maternelle sur le secteur, et de favoriser celui des enfants nés en 1982. (A PANTIN, nous connaissons les mêmes difficultés que dans d'autres villes quant à ce problème particulier. Ainsi, sur 174 enfants de deux ans et demi inscrits, il n'y en aura que 75 scolarisés. La possibilité de scolarisation des petits de deux ans et demi ne représente que 3,5% de la capacité totale d'accueil. Il serait souhaitable que toutes les solutions soient étudiées pour que plus d'enfants de cet âge puissent être accueillis).

Une action commune, fruit de la concertation entre les associations de parents d'élèves, les syndicats d'enseignants, les directeurs d'établissement, doit également se développer afin d'appuyer cette demande.

La Municipalité mettait l'accent sur le fait qu'à la nouvelle école de la «LIBERTÉ», huit classes sont aménagées alors que 5 classes seulement fonctionneront en septembre prochain.



## ... RENTREZ ... !

L'Inspection Académique nous a répondu que 10 postes seulement étaient en réserve au niveau du Département et que la situation serait réexaminée à la rentrée selon les priorités.

En primaire, les 10 écoles (dont celle nouvelle de «Louis ARAGON») s'apprêtent à accueillir 2.913 élèves. A «Louis ARAGON», ce sont 5 classes prévues : 4 transferts (3 de «Sadi CARNOT», 1 de «Joliot-CURIE»), 1 ouverture.

Jacques ISABET est également intervenu pour la création d'une classe supplémentaire afin d'améliorer l'accueil des écoles existantes du secteur, dans la mesure où l'école «Louis ARAGON» est prévue à 12 classes.

Dans le secondaire, selon les premières données fournies par les chefs d'établissement, nous pouvons d'ores et déjà dire que si les effectifs tendent à augmenter sensiblement, les dotations en heures d'enseignement ne correspondent pas à l'évolution constatée et n'augmentent pas dans les mêmes proportions, ce qui risque de poser des problèmes d'organisation et de suivi pédagogique dommageables aux adolescents.

### RAPPEL : INSCRIPTIONS AU RESTAURANT SCOLAIRE

Votre enfant va peut-être déjeuner au restaurant scolaire à la rentrée.

L'inscription est obligatoire, même si il y prendrait ses repas l'année scolaire passée. Il est encore temps de faire cette démarche auprès de la régie des cantines, rue de la Marine.

Comme vous le savez, les tarifs sont fixés en fonction de vos ressources.

• **Le 15 septembre :**  
de 9h à 12h  
A la Maison de l'Enfance - 63, rue Charles Auray  
Pour les centres : MAISON DE L'ENFANCE, COCHENNEC, PLEIN-AIR.

• **A partir du 17 septembre :**  
Rue de la Marine  
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.  
Le samedi de 8h30 à 12h30

Carte de quotient familial établie par le Bureau de l'Enseignement ou :  
- fiches de paie des 3 derniers mois  
- AVIS D'IMPOSITION ou de NON IMPOSITION  
- dernier bulletin des Allocations Familiales  
- MONTANT DU FORFAIT pour les commerçants  
- toute pièce justifiant des ressources des 3 derniers mois (indemnités journalières, pensions, assedic, bourses...)  
- dernière quittance de loyer ou état de remboursement de la dette en cas d'accès à la propriété.  
- livret de famille.

• 40 Frs d'adhésion à l'ACELVEP par année et par famille.  
• Carnet de santé.  
• Des renseignements généraux vous concernant vous seront demandés lors de l'inscription tels que :  
- N° de Sécurité Sociale de la personne qui assure l'enfant.  
- Adresse et N° de téléphone de l'employeur...

Pour les centres de loisirs du mercredi voici les modalités d'inscription :

• **Les 3 - 4 - 5 septembre 1984 :**  
de 14h à 19h  
Rue de la Marine

Pour les centres de loisirs : LECLERC, E. COTTON, JOLIOT-CURIE, ILOT 27, DUCLOS, LIBERTÉ.

• **Les 6 - 7 septembre 1984 :**  
de 16h à 19h

Mairie Annexe des Courtillières, angle de la Division Leclerc.

Pour les centres de loisirs : JEAN JAURES, QUATREMAIRE, CACHIN.

• **Les 10 - 11 - 12 septembre 1984 :**  
de 16h à 19h

Au centre de loisirs Poivrossage, 46 avenue ED. Vaillant-Pantin  
Pour les centres : DIDEROT, JEAN LOLIVE, POIVROSSAGE.

• **Les 13 et 14 septembre :**  
de 16h à 19h

Nous vous rappelons que l'inscription est obligatoire.



**BONNE RENTRÉE !**  
L'année dernière, nous avons inauguré l'école «Henri WALLON».

En cette rentrée 1984, deux nouvelles écoles ouvrent leurs portes : l'école élémentaire «Louis ARAGON», le long du canal de l'Ourcq, et l'école maternelle rue de la Liberté.

L'objectif que poursuit ainsi le Conseil Municipal est de continuer de doter toujours l'École Publique et Laïque de meilleures conditions de fonctionnement pour former les enfants d'aujourd'hui : ceux là même qui seront les femmes et les hommes de l'an 2.000...

Aux enfants qui vont entrer dans ces deux établissements et à tous les autres, à tous les enseignants et personnels : bonne rentrée scolaire 1984-1985 !

Jacques ISABET  
Maire de Pantin  
Conseiller Général  
de la Seine-Saint-Denis.

## ENSEIGNEMENT

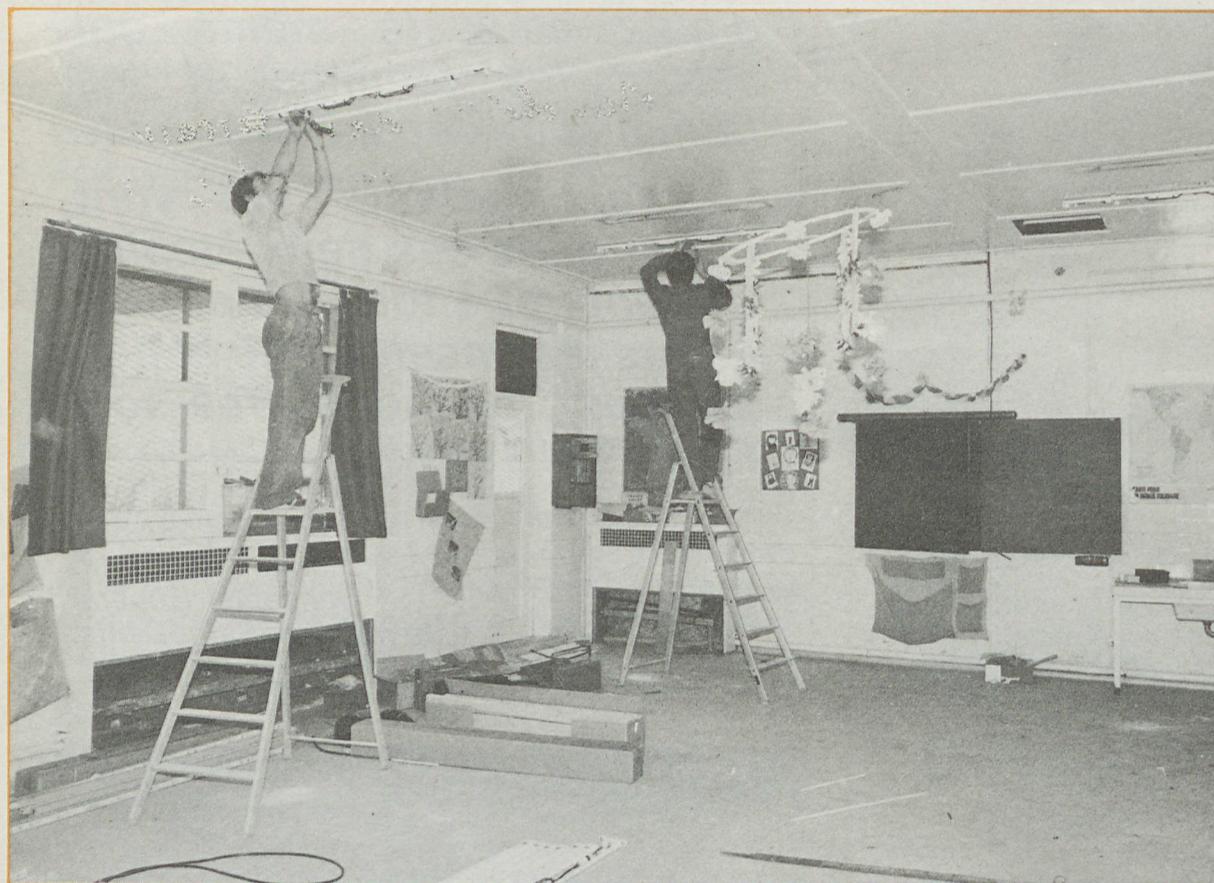
Lorsque l'on parle de l'école, on pense souvent aux enseignants et ce n'est que justice mais aucune action éducative ne serait possible sans l'apport de tous ceux qu'on oublie parfois et qui entretiennent les bâtiments.

Ainsi, cet été, les écoles ont fait toilette. Dans chaque établissement, de multiples petits travaux, sans doute peu spectaculaires mais indispensables pour le bon fonctionnement, ont été effectués.

Il serait trop long d'énumérer les serrures changées, les robinets réparés, les porte-manteaux installés etc, dans nos 21 écoles. Sachez que cet été à la maternelle Diderot, il y a eu réfection des plafonds du rez-de-chaussée, qu'à Paul Langevin ce sont l'électricité et la peinture qui étaient d'actualité. A l'école Primaire E. Vaillant à l'annexe, les sols ont pris un coup de jeune, au L.E.P. d'Alembert les façades ont retrouvé le sourire, à Félix Faure des travaux d'étanchéité ont découragé la pluie. Bien sûr, cette liste n'est pas exhaustive, mais elle vous montre que les devoirs de vacances des services techniques étaient nombreux, sans oublier les travaux dans les stades, Cerdan, Hasenfratz, dans les gymnases, Baquet, Léo Lagrange, à la piscine, etc...



Etanchéité des terrains du LEP Félix Faure.



Rénovation du circuit électrique Edouard Vaillant.

## L'EXPÉRIENCE DE L'ÉCOLE HENRI WALLON

Afin de lutter contre l'échec scolaire, une expérience a été mise en place à l'école «Henri Wallon», expérience soutenue par l'Inspection Académique et la Municipalité. Son but est de faire participer plus étroitement les parents d'élèves, les personnes extérieures (dont les anciens), en collaboration avec les élèves et les enseignants, au fonctionnement de l'école, de l'ouvrir plus sur la Vie.

Dès clubs se sont constitués : informatique, menuiserie, etc... où chacun (parents, élèves, enseignants) se trouve impliqué directement et où les élèves sont confrontés à un apprentissage du travail. Des conseils d'école se réunissent où chacun exprime son opinion sur le fonctionnement de ces clubs en particulier et de l'établissement en général. Ainsi, les élèves prennent en charge le fonctionnement et se sentent responsabilisés. L'idée de groupe s'en trouve renforcée et l'élève motivé par l'effort. Bien sûr, cette initiative a pour but principal de faire passer une priorité sur les programmes.

Sur les résultats de cette année, nous pouvons dire que cette expérience s'est avérée positive. Nous reviendrons plus longuement, dans un prochain numéro, sur l'expérience pédagogique «Henri Wallon» grâce à un article où s'exprimeront toutes les parties concernées.

## LES NOUVELLES ÉCOLES DE LA LIBERTÉ ET LOUIS ARAGON : UN EXEMPLE DE CONCERTATION

Ces deux dernières réalisations illustrent l'effort de la Municipalité en matière scolaire. Elles sont également le fruit d'une étroite collaboration entre les diverses parties concernées : Municipalité, parents d'élèves, enseignants, directeurs.

Pour l'école de la «LIBERTÉ», une réunion s'est déroulée en juin 1983, à l'endroit où, à l'époque, s'élevaient encore les entrepôts. Les plans de l'architecte ont été exposés, chacun a pu émettre son avis, faire des remarques sur le vif. Ensuite, par écrit, chaque partie concernée a pu faire les observations qui lui paraissaient les plus pertinentes, il a été tenu compte de ces dernières dans l'élaboration du projet final.

La concertation ne s'est point arrêtée là. Plus tard, il a été question du délicat problème des secteurs scolaires. Sous la responsabilité de la Mairie mais en accord avec les associations de parents d'élèves, les enseignants, l'administration départementale, l'Education Nationale, le découpage a été établi. Il est clair que tout n'est pas parfait quant à ce problème, mais chacun a pu donner son avis, en débattre et soyons sûrs qu'à la lumière de cette expérience, nous pourrons encore l'année prochaine apporter des améliorations.

A l'école «Louis ARAGON», s'est déroulée en juin, une visite de chantier, en présence de toutes les parties concernées. Tout a été jugé satisfaisant et il y eut peu de remarques quant à d'éventuelles modifications.

A chaque classe est adjoint un atelier, ce qui permet de diversifier les activités pédagogiques, une grande salle de sport est également aménagée dans les locaux.

En résumé, ceux-ci sont conçus et structurés pour une pédagogie moderne, ouverte sur la vie et selon des critères techniques tenant compte des économies d'énergie et de sécurité.

A propos de ces écoles, nous rappelons que, comme pour les modifications et améliorations apportées aux anciennes, il est demandé la collaboration du personnel de service, des enseignants, des directeurs. Chacun exprime ses souhaits quant au mobilier, aux aménagements les plus fonctionnels, aux coloris des murs et des sols, etc... afin que l'école soit un lieu où tous puissent travailler dans les meilleures conditions. La concertation n'est-elle pas, à tous les niveaux, le plus sûr garant de la réussite de notre politique scolaire ?

## ENSEIGNEMENT

## IMEPP

# QUOI DE NEUF A L'IMEPP ?

En créant en janvier 1982 l'*Institut Municipal d'Éducation Permanente*, la Municipalité entendait se doter d'un organisme capable de coordonner les activités de formation professionnelle et permanente en direction des jeunes, s'inscrivant ainsi pleinement dans les orientations gouvernementales.

Aujourd'hui, au-delà des résultats satisfaisants connus, l'*IMEPP* constate la nécessité d'élargir ses activités, élargissement dicté par l'évolution de la situation économique et sociale.

Pour ce qui est de l'année 1983-1984, elle a été marquée par trois grandes phases :

- le secteur «jeunes» avec l'organisation de différents stages de remise à niveau, ainsi qu'un stage de toléries-carrosserie, qui correspond à une demande sur le marché. Le choix des stages est précisément déterminé en fonction des possibilités sur le marché de l'emploi et par l'étude d'un schéma régional et des spécificités locales.

- la formation permanente pour adultes : à la demande et en collaboration avec l'association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) qui est le

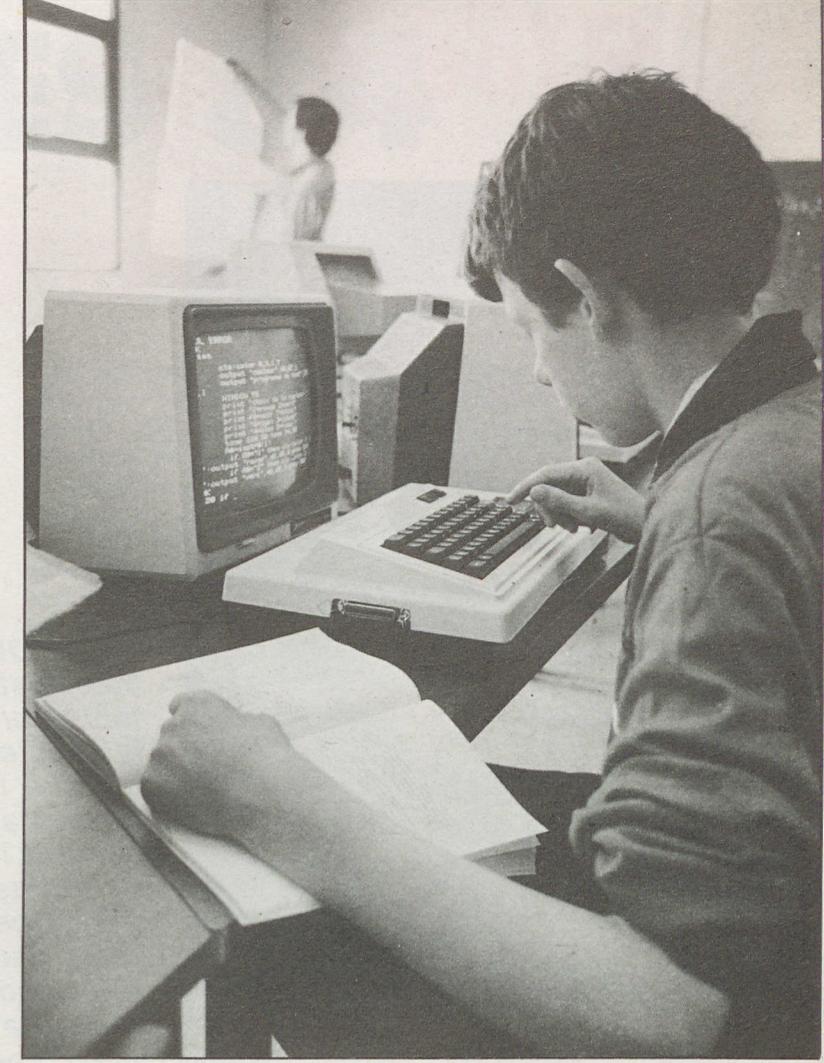
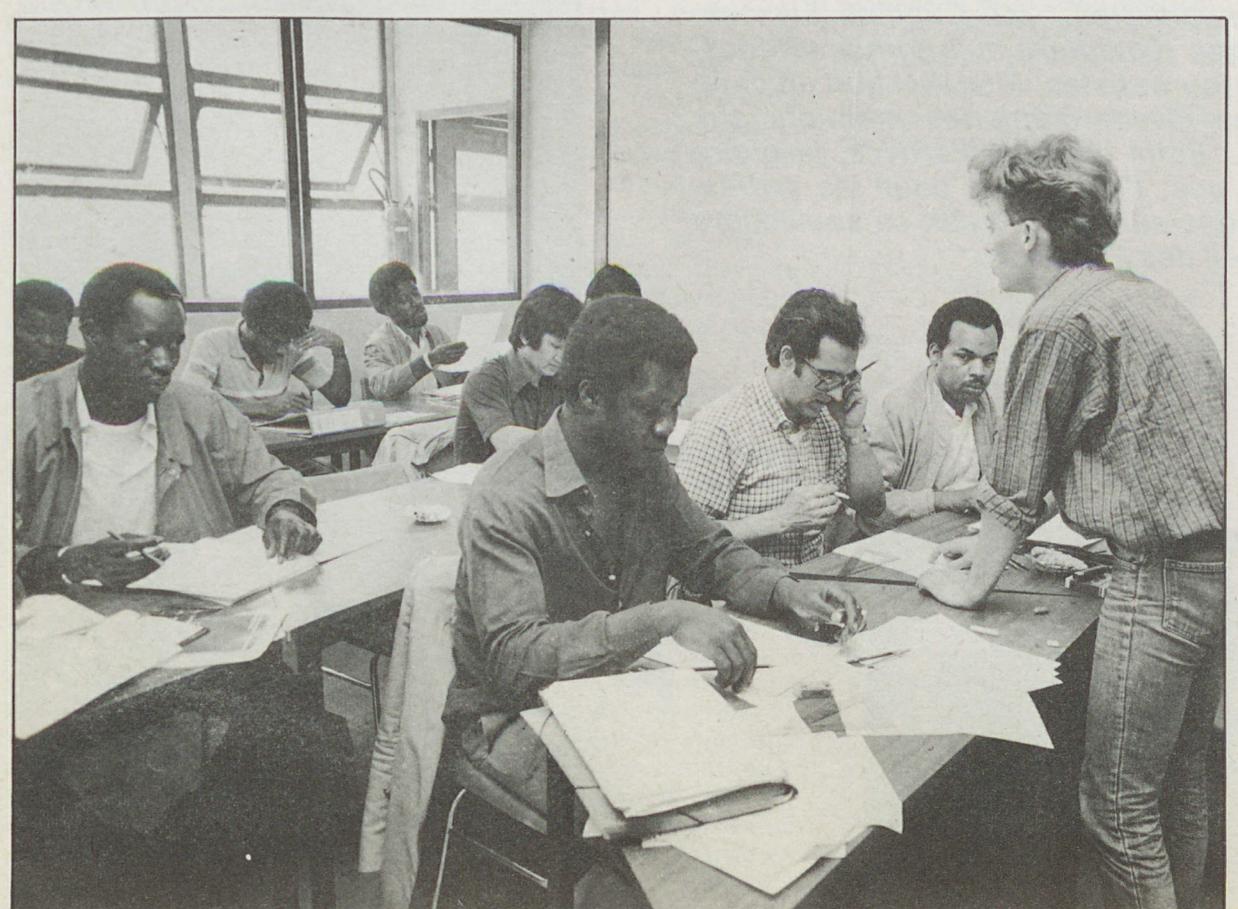
- maître d'œuvre, un stage de préformation a démarré les 24 avril et 2 mai derniers pour les licenciés de chez Talbot ; le but étant de donner aux soixante stagiaires un niveau qui leur permettra ensuite de participer à des stages de qualification. Les tests, à l'issue de cette formation, ont montré un taux de réussite satisfaisant, compte-tenu que certains des participants n'étaient pas alphabétisés.

- Parallèlement aux cours théoriques, les stagiaires ont été pris en charge, une journée et demi par semaine, dans des ateliers municipaux, à Pantin, mais aussi dans trois autres villes voisines : Drancy, Parc des Chanteraines, et Aubervilliers et Stains. L'*IMEPP* est le seul centre de formation à fonctionner de cette manière, et les résultats obtenus semblent indiquer qu'il faille continuer dans ce sens.

- Un stage de préparation à un concours interne à la fonction communale a également été mis sur pied.

- la troisième grande phase de cette année a été l'entrée de huit micro-ordinateurs à l'*IMEPP*. Tous les stagiaires ont bénéficié d'une initiation à l'informatique. C'est par ailleurs, l'informatique qui a permis à l'*IMEPP* de s'intégrer à l'opération «été-jeunes» en initiant les jeunes qui le souhaitaient.

Stage TALBOT



Mini-stage d'informatique à l'*IMEPP* avec un participant à l'«été Jeunes 84».

## IMEPP

# LES ORIENTATIONS

Les stages «jeunes» seront poursuivis. Deux d'entre eux sont d'ores et déjà reconduits à la rentrée :

- un stage de carrosserie

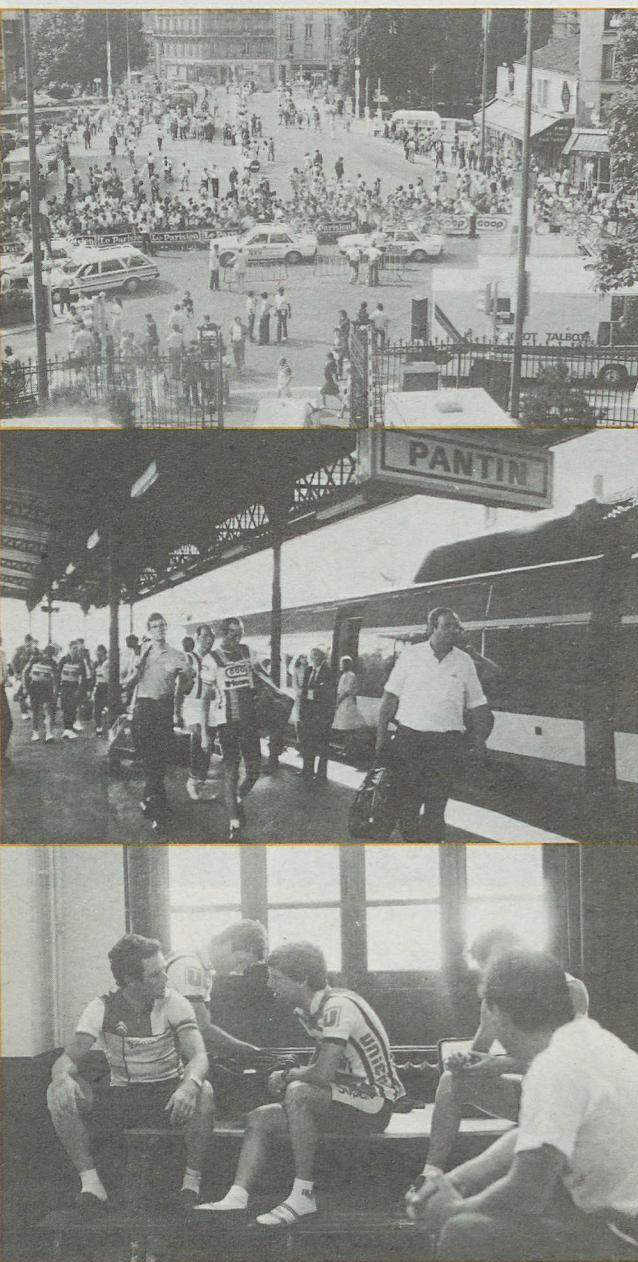
- le stage de préparation au concours interne pour le personnel communal.

Le pari a été tenu et aujourd'hui, l'on peut dire que l'*IMEPP* s'inscrit totalement dans les perspectives énoncées par son Président, voilà deux ans. Il est à souligner que l'*IMEPP* est resté, durant toute la période, dans le peloton de tête, en France, par rapport aux organismes à vocation comparable, tant au point de vue des méthodes que des résultats. Néanmoins, l'*IMEPP* poursuivra son effort vers les jeunes, interviendra au niveau local, dans chaque cas où une entreprise doit reconvertir une partie de son personnel, ou dans le cadre de projets d'implantations à Pantin, d'unités de production et de service.

Cependant, il va de soi que la démarche de l'*IMEPP*, de garantir un emploi à chaque stagiaire passe par une volonté gouvernementale de promouvoir la croissance économique de la Ville.

- l'organisation de stages pour les jeunes

# Une étape dans la vie de la cité



Monsieur Jacques GODET, Directeur du TOUR DE FRANCE, a, en lui remettant la médaille d'honneur du TOUR, remercié Jacques ISABET, pour l'accueil réservé et l'organisation parfaite à l'occasion du départ de cette dernière étape. Il a notamment déclaré : «J'ai pris bonne note de votre proposition d'accueillir à nouveau le TOUR DE FRANCE à Pantin. Alors, à bientôt, Messieurs les coureurs.»

Le TOUR DE FRANCE pour sa dernière étape est parti de Pantin. Événement important pour notre cité, ce qu'ont bien compris les milliers de personnes qui se pressaient derrière les barrières de protection afin de mieux approcher leur idole : FIGNON, HINAULT, LEMOND et les autres.

A cette occasion, le T.G.V. s'est arrêté à Pantin ce qui, sans doute, émut notre vénérable gare qui n'avait pas connu une telle effervescence depuis longtemps. Les coureurs avaient pris leurs quartiers à «Sadi Carnot», spécialement aménagé à cet effet. L'ambiance y régnant était des plus décontractée. HINAULT, tout sourire, plaisantait constamment, FIGNON, plus concentré, esquissait des sourires en guise de réponse au salut de ses camarades. A ce moment là de la journée, il n'y a plus les champions et les autres, mais une communauté véritable, du premier au dernier, fier lui aussi de terminer avec les grands ce difficile périple.

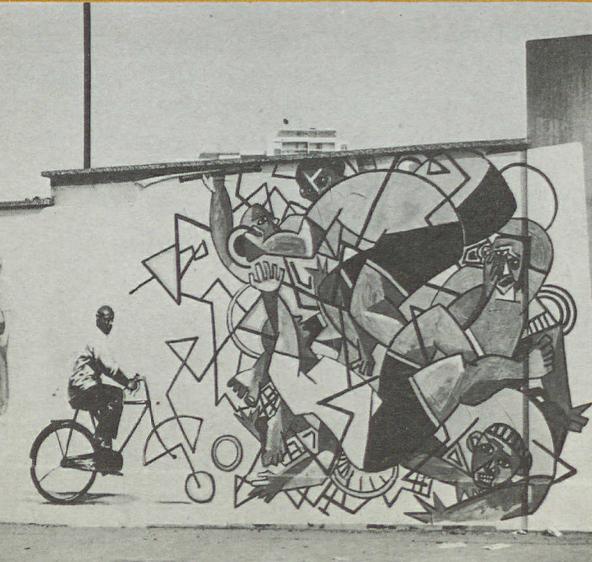
Dans la salle de massage, les dernières discussions reflétaient la sensation que des amitiés se sont nouées, et que, malgré le plaisir évident de rentrer à la maison, la nostalgie de ces trois semaines, où le dépassement de soi était le pain quotidien, habite ces derniers instants avant le départ.

Quelques minutes encore où la compétition cède le pas à la collectivité et ses problèmes : certains cherchent leur vélo, d'autres leur directeur sportif, d'autres l'endroit où signer la feuille de départ, enfin il y a ceux qui dans la foule guettent le regard de l'ami ou de la famille... Quelques secondes encore puis ce sera le départ, les derniers kilomètres... les Champs Élysées, les vedettes répondent aux dernières questions des journalistes, FIGNON boit un café, les autres rêvent d'être les premiers aux Champs... Enfin, ce sera l'arrivée, la gloire pour les uns, l'anonymat pour les autres, mais soyons sûr que chacun se souviendra de l'accueil des Pantinois.

Vous avez sans doute admiré la fresque qui ornait le mur de l'avenue du Général Leclerc en face de la piscine.

Celle-ci était dédiée au TOUR DE FRANCE, et réalisée, à l'initiative de la Municipalité et du Conseil Général, par le groupe «Banlieue-Banlieue». Ce dernier a déjà travaillé dans d'autres thèmes.

Ces actions sont à encourager et à Pantin, nous avons déjà donné la parole aux jeunes, en particulier dans certaines écoles où les enfants ont eux-mêmes participé à la réalisation de fresques murales. Nous reviendrons, en particulier avec le groupe «Banlieue-Banlieue», sur ce moyen d'animer la Ville.

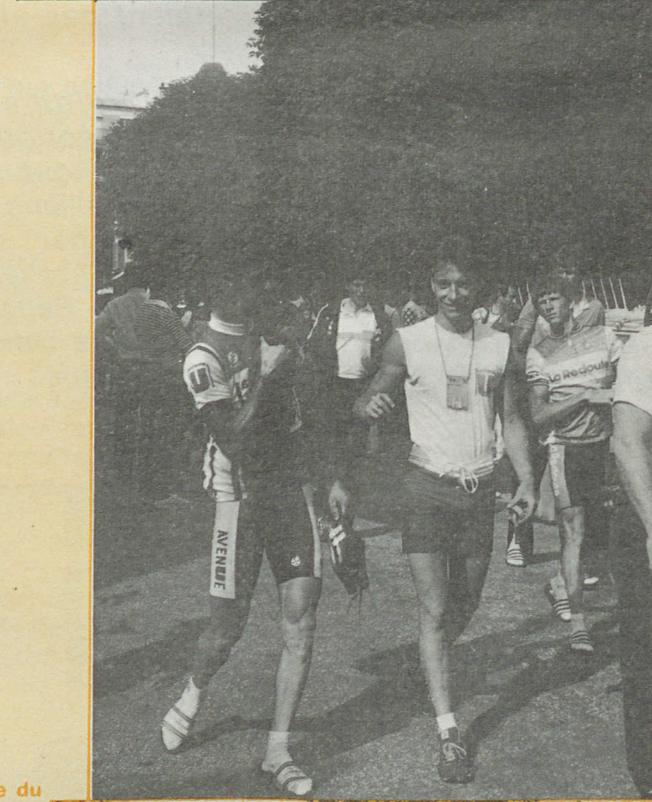
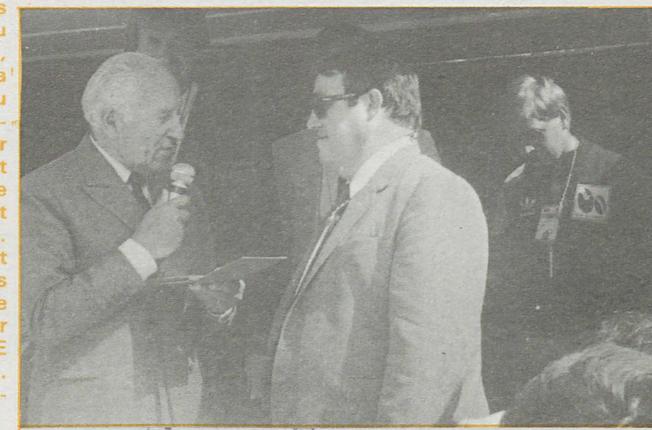


Le 21 juillet, le bal du samedi soir, offre à une cinquantaine de résidents et vacanciers, légèrement ivres, l'occasion de provoquer ceux qu'ils considèrent comme des intrus. Ainsi, ils passent à l'offensive, à coups de barres de fer, de gourdins et autre fourche, et à grand renfort de slogans racistes.



# ÉTÉ JEUNES 84

## UN ÉTÉ DIFFÉRENT



Dans le cadre de l'opération «prévention été jeunes 84», et grâce à la collaboration du ministère concerné, certains C.R.S. ont été détachés de leur unité afin de participer sur le terrain à cette opération. A Pantin durant l'été deux C.R.S. ont été intégrés à l'équipe d'animation, nous avons interviewé l'un d'eux Pascal.

**Ensemble à Pantin : Comment s'est décidée ta participation ?**

Réponse : Vers le mois d'avril, le groupement de Courbevoie a envoyé un télégramme à notre unité afin de demander des volontaires pour le plan été-jeunes. Je me suis aussitôt inscrit et ma candidature a été retenue.

**• Qu'est-ce qui t'a incité à la poser ?**

• Personnellement j'avais auparavant beaucoup travaillé dans les centres de vacances avec les adolescents, et cela était resté pour moi une excellente expérience. De plus être sur les lieux avec les jeunes, nous permet d'avoir un meilleur contact avec la population.

**• Comment s'est passée ton intégration ?**

• J'ai été invité par le S.M.J. à venir participer aux réunions préparatoires, comme j'étais très motivé, j'ai pris des jours de congés et j'ai pu ainsi venir discuter du programme, donner mon avis, étudier les dossiers, élaborer en commun le planning. J'ai senti tout de suite que l'équipe m'acceptait très bien. Je suis également allé dans la cité distribuer des tracts sur l'été-jeunes, j'ai pu ainsi prendre contact avec les jeunes. Bien sûr, au départ ils étaient surpris lorsque je disais que j'étais C.R.S., de ne pas me voir avec un képi et une matraque !

• A ce sujet comment conçois-tu ton rôle de C.R.S. dans le cadre été-jeunes ?

• Il me semble que l'objectif principal impartie, était la prévention, notre rôle était les possibilités de cette prévention. Celle-ci se double d'un rôle d'information. Nous avons dissipé certains malentendus quant à la police et en particulier les C.R.S.

**• Est-ce exactement ce à quoi tu t'attendais ?**

• L'image que j'avais à priori de ce genre de plan s'est trouvée modifiée par l'apprentissage de la réalité. Mais le fait d'avoir été bien accepté prouve que certains problèmes que nous avons avec la population, sont souvent une question d'information. La prise de conscience de ces jeunes, quant à certains aspects de la vie communautaire, va leur servir durant l'année. Je suis persuadé que la délinquance va s'en trouver freinée car ils sauront dire à ceux qui seraient tentés par



En février 1984, la Municipalité étudiait, en accord avec son Conseil de Prévention de la Délinquance le dossier de l'ÉTÉ-JEUNES.

Les objectifs de ce projet étaient d'offrir des loisirs à ceux qui restent sur les lieux habituels de vie pendant les vacances, d'amener les jeunes à construire leurs vacances avec le S.M.J., à participer à des activités municipales, d'être à l'écoute de leur projet et tenter de les concrétiser. En conclusion, avoir un rôle préventif et éducatif à travers un programme d'insertion sociale et professionnelle ayant pour base les loisirs quotidiens.

Une des premières conclusions fut que la cité des Courtilières, de par ses différentes composantes sociologiques, en particulier le fait que l'on trouve la plus forte proportion de moins de 20 ans, devait être le centre de cette initiative. Il est à noter également que le personnel administratif de la Mairie-annexe s'était fait l'écho de nombreuses personnes habitant la cité trouvant que «rien ne se passait». Le S.M.J.

avait déjà mis en place une structure permanente d'animation ping-pong mais il s'avérait que celle-ci était insuffisante pour l'été.

Ensuite, en accord avec les directives ministérielles, délimitant la tranche d'âge à toucher, contacts furent pris avec les diverses villes ayant l'année précédente mis en place ce programme «ÉTÉ-JEUNES». Fort de cet acquis et en collaboration avec différents services de la Commune, (culture, sport, IMEP), le S.M.J. synthétisa toutes les propositions et début juin, le planning d'activités quotidiennes était prêt, le besoin en animateurs chiffré, les demandes de subvention faites (D.D.A.S.S., Aide à l'Enfance). A ce propos, notons que les subventions ne représentent que 10% du budget global.

Les locaux de la Mairie-annexe, avec l'aide du personnel administratif, servaient à centraliser les activités.

Bien entendu, il est trop tôt pour tirer un bilan détaillé de ce que fut l'ÉTÉ-JEUNES à Pantin. Cela sera fait en sep-



tembre, mais déjà nous pouvons dire que 120 jeunes par jour ont participé aux animations et sorties suivantes : piscine à vagues, initiation à la varappe, à la voile (Jablises), cinéma deux fois par semaine, Montgolfière, Palais de la Découverte, avec au planétarium, cours sur les étoiles, visites du P.C. de Rosny-sous-Bois, d'Arcueil, le canal Saint-Martin avec explications sur le fonctionnement des écluses, fouilles à Saint-Denis, émission de radio à Fontainebleau en relation avec l'Institut National de l'Audiovisuel, visite des plages du débarquement à Arromanches, matches de football, sports tous les jours au gymnase, séjours à Emançais, St Maurice en Sologne et Belle-Ile en collaboration avec l'éducation surveillée.

Malgré certaines difficultés apparues quant à la mobilisation des 18-20 ans, le pari a été tenu que l'été peut être différent pour ces jeunes et d'ores et déjà, le Service Municipal de la Jeunesse songe à étendre cette expérience sur d'autres quartiers.

comment fonctionnait une commune et ce que représentait exactement ce matériel pour eux, leurs parents et toute la communauté. Petit à petit, ce sont eux qui protégeaient le matériel.

• Quel bilan tires-tu de ta présence et celle de ton collègue ?

• Sans problème. Notre rôle se trouve justifié ici sur le terrain. Notre travail est utile et le dialogue instauré par l'intermédiaire de ces diverses activités est un élément positif dans la résolution du problème de la délinquance. Et puis cela prouve que nous ne faisons pas que de la répression, le maintien de l'ordre ne représente que 15% de nos activités.

• Alors prêt à renouveler l'expérience ?

• Il me semble que nous avons parfaitement tenu le rôle de la prévention. En proposant des activités dans lesquelles intégrer ces jeunes, sport, sorties, séjours, cinéma, nous avons évité qu'ils errent dans la cité. Nous les avons motivé à faire autre chose. Je pense que la fréquentation enregistrée est un signe de réussite. Pour une expérience relativement nouvelle, ce n'est pas mal et l'année prochaine fort de notre expérience nous pourrons améliorer encore ce qui a été fait.

• A ce sujet comment conçois-tu ton rôle de C.R.S. dans le cadre été-jeunes ?

• Il me semble que l'objectif principal impartie, était la prévention, notre rôle était les possibilités de cette prévention. Celle-ci se double d'un rôle d'information. Nous avons dissipé certains malentendus quant à la police et en particulier les C.R.S.

• Est-ce exactement ce à quoi tu t'attendais ?

• L'image que j'avais à priori de ce genre de plan s'est trouvée modifiée par l'apprentissage de la réalité. Mais le fait d'avoir été bien accepté prouve que certains problèmes que nous avons avec la population, sont souvent une question d'information. La prise de conscience de ces jeunes, quant à certains aspects de la vie communautaire, va leur servir durant l'année. Je suis persuadé que la délinquance va s'en trouver freinée car ils sauront dire à ceux qui seraient tentés par

cette forme de marginalité que d'autres choses sont possibles, en particulier grâce au S.M.J.

• Alors prêt à renouveler l'expérience ?

• Sans problème. Notre rôle se trouve justifié ici sur le terrain. Notre travail est utile et le dialogue instauré par l'intermédiaire de ces diverses activités est un élément positif dans la résolution du problème de la délinquance. Et puis cela prouve que nous ne faisons pas que de la répression, le maintien de l'ordre ne représente que 15% de nos activités.

• Soulignons également que la Directrice du Centre avait préalablement vanté la très bonne conduite de ces jeunes, qu'une certaine presse qualifiait rapidement de pré-délinquants. Après les événements, la Directrice les félicita pour avoir «conservé leur sang-froid, durant les événements».

Somme toute, si ce séjour leur a permis de pratiquer la planche à voile, l'équitation, le canot..., il leur a également appris jusqu'où peut aller la bêtise humaine et comme elle peut être une source de dangers. S'ils avaient du racisme une idée mal définie, ils savent aujourd'hui ce que recouvre véritablement ce terme.

Ces faits sont le résultat d'une campagne locale des amis de Monsieur Le Pen. Les Bellilois, comme l'ensemble des Français n'ont rien à gagner, à laisser créer artificiellement un climat raciste et de haine.»

# COLONIES DE VACANCES

## CEUX QUI SONT PARTIS...

730 enfants ont séjourné dans les centres de vacances municipaux en juillet et août. Alors que sur le plan national, l'on constate une diminution de ce que l'on appelait les colos, à Pantin, cependant, la fréquentation reste stable. Sans doute, l'enrichissement du contenu des activités est un élément de ce maintien. A Saint-Martin d'Écublei, ces dernières sont axées sur la découverte de la nature, ainsi sont organisés : grands jeux, jardinage, pique-niques, repas trappeur, etc. Des activités manuelles, d'expression sont également proposées.

A Sénailly, en Bourgogne, le centre est doté d'un équipement sportif important qui permet aux enfants de s'initier aux différentes disciplines telles que : gymnastique, foot, tennis, poney, vélo, vélo-cross, canoë, pêche, la piscine et le camping. Les activités manuelles, artistiques et les grands jeux ont aussi une grande part dans le fonctionnement.

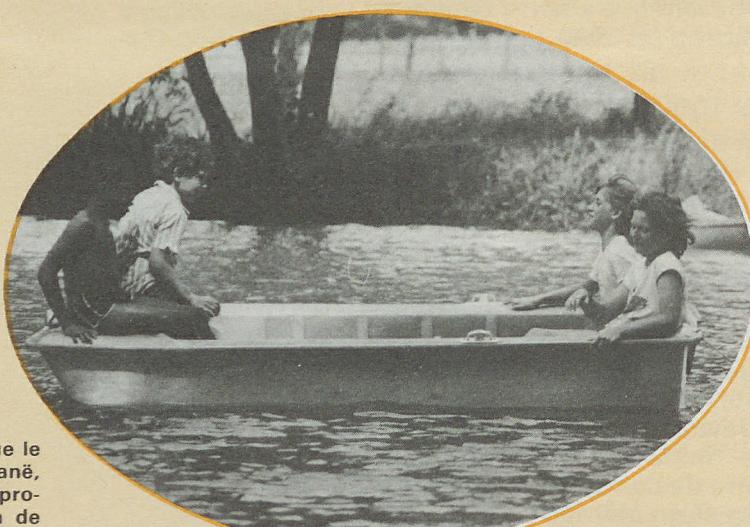
Au Riffraï, en Ille et Vilaine, les animations sont essentiellement orientées vers la découverte de la région : randonnées vélo, randonnées pédestres, camping, visite de fermes, grands jeux, activités manuelles diverses.

A Oléron, les enfants s'adonnent aux joies du bord de mer (baignade, voile, mais aussi pêche, découverte de l'île, randonnées pédestres, vélo, camping).

Au Revard, quatre disciplines dominent : randonnées en montagne avec nuit en refuge, initiation à l'escalade, équitation, voile sur le lac du Bourget en base fixe.

A Mesquer, voile, camping, baignades et plus particulièrement les randonnées à vélo avec camping itinérant sont offerts aux jeunes pantinois.

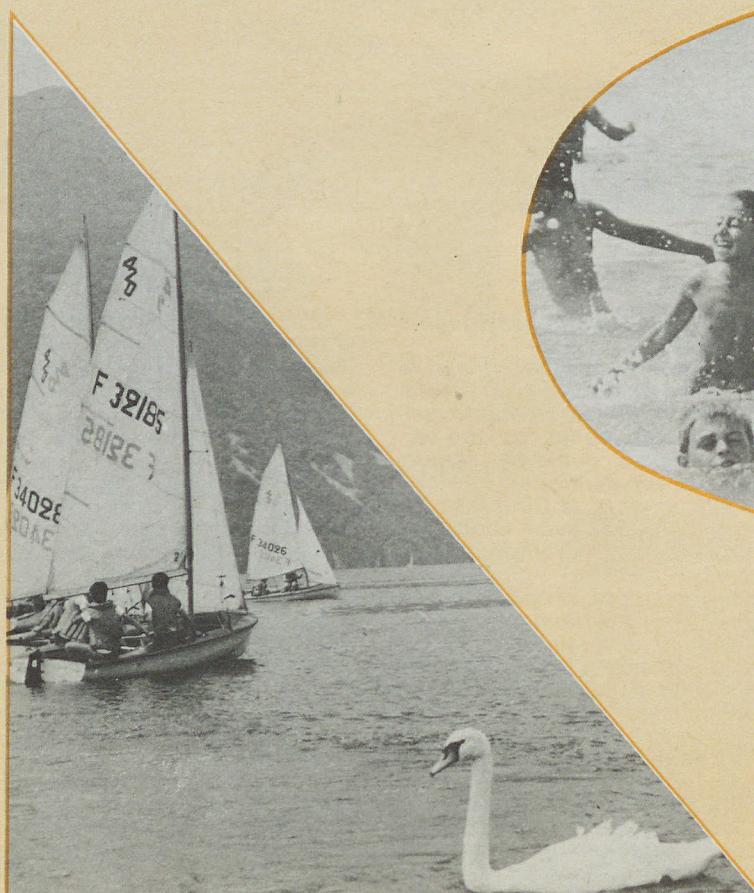
L'accent mis sur la découverte de la région fait que les enfants ne vivent pas à l'intérieur d'une enclave pantinoise, mais au contraire participent à la vie locale. Toutes ces activités sont autant de moyens d'enrichir la connaissance, d'éveiller les curiosités, d'agir sur le milieu connu.



SÉNAILLY : il n'y avait pas que le cheval, certains faisaient du canoë, d'autres avaient choisi, pour une promenade romantique, un moyen de transport plus relax.



MESQUER : jeux d'eau.  
LE REVARD : Lac Du Bourget  
«Ô temps suspend ton vol,  
Et vous, heures propices,  
Suspendez votre cours.»



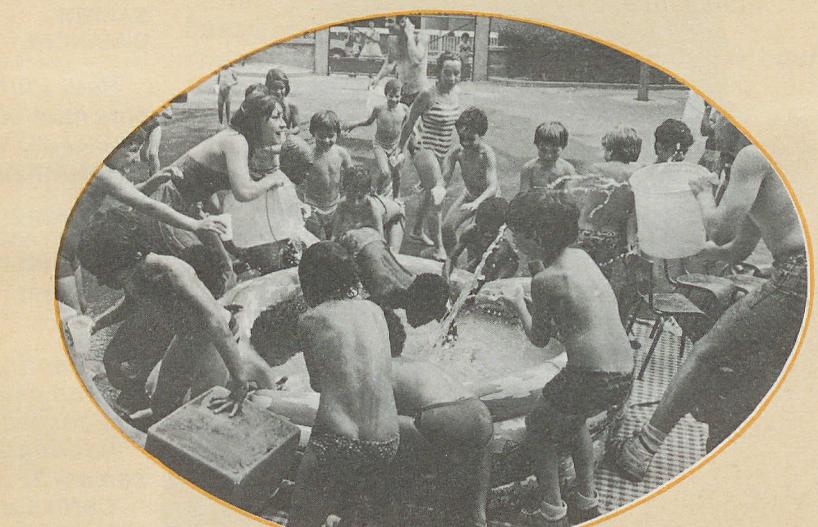
OLÉRON : après le cheval, la voile, quelques minutes de repos et d'intense réflexion.



LE RIFFRAY : Le journal télévisé fait par les jeunes.  
L'avenir est assuré.



SAIN MARTIN D'ÉCUBLEI : de vrais petits hommes des bois que rien n'effraie.



Fête à Joliot-Curie.



Jeux à la Maison de l'Enfance.



## CEUX QUI SONT RESTÉS...

Cet été, près de 600 enfants en juillet et 400 en août, ont fréquenté quotidiennement les centres de loisirs maternels et primaires.

L'effort considérable fait sur la construction et l'investissement permet d'avoir des locaux réservés aux centres de loisirs et donc un fonctionnement optimum. La Municipalité a choisi, ces dernières années, de développer des équipements pour l'enfance afin d'offrir un meilleur accueil au plan qualitatif.

L'ambition du centre de loisirs est de mettre en place des structures permettant de répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant à travers le développement physique, intellectuel et affectif. L'axe essentiel sera basé sur la pratique d'activités tournées vers le jeu, mais pour atteindre ce but, il ne faut pas oublier la réalité profonde du centre de loisirs, c'est-à-dire l'expérience de la vie en collectivité. Cet été, à travers de multiples animations, les fêtes, les centres de loisirs ont poursuivi leur action de prospective dans les directions énoncées.

Une journée à Champs-Sur-Marne.

## SPORTS

### SERVICE MUNICIPAL DES SPORTS

Vous pouvez obtenir tout renseignement concernant les installations et les activités sportives offertes sur la ville, au Service Municipal des Sports : Cité Administrative, 2 rue de la Marine - tél : 845.61.50 poste 2200 et 2212.

### ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

#### • POUR LES SPORTIFS

«ou ceux qui veulent l'être»

L'École Municipale des Sports permet l'éveil et l'initiation aux activités physiques et sportives à travers un large éventail de possibilités.

Pour les enfants de 4 à 14 ans habitant ou scolarisés à Pantin.

#### • QUOI ?

- Eveil multisports, éveil à la gymnastique.  
- Sport individuel : natation, judo, athlétisme, tennis, tir à l'arc, tennis de table, gymnastique rythmique et sportive.  
- Sports collectifs : football, volleyball, basket-ball, hand-ball.

De plus, des activités intercentres : tournoi, rencontres, etc... ainsi que des activités ouvertes au Centre de Loisirs le mercredi.

Une possibilité nouvelle : les enfants qui veulent pratiquer une activité physique et sportive régulière à l'E.M.S. peuvent désormais continuer leur journée au C.L.E.

#### • QUAND ?

Tous les jours de la semaine après l'école. Le mercredi toute la journée.

#### • OÙ ?

Centre Charles Auray : 1 rue Candale - tél : 843.61.66 poste 1186.

Le mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 et les autres jours à partir de 17h30.

Responsable : M. MARMILLON

Centre Maurice Baquet : 6-8 rue d'Estienne d'Orves - tél : 843.61.66 poste 1248.

Le mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30 et les autres jours à partir de 16h.

Responsable : M. LEUNIS

Centre Courtillères : 77, avenue de la Division Leclerc - tél : 837.05.94

Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et les autres jours à partir de 17h30.

Responsable : M. HOANG

Centre Léo Lagrange : 10, rue Honoré - tél : 843.61.66 poste 1240.

Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et les autres jours à partir de 17h30.

Responsable : M. RAILLON



## SPORTS

### ■ PISCINES

• PISCINE MUNICIPALE 49, avenue du Général Leclerc  
— HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

	Période scolaire	Période hors scolaire
LUNDI	FERMÉE	FERMÉE
MARDI	16h-19h15	9h-11h45 — 14h-19h15
MERCREDI	14h-18h45	9h-11h45 — 14h-18h45
JEUDI	FERMÉE	9h-11h45 — 14h-18h45
VENDREDI	16h-20h45	9h-11h45 — 14h-20h45
SAMEDI	8h-11h45 — 14h-18h45	8h-11h45 — 14h-18h45
DIMANCHE	8h-11h45	8h-11h45

Pour tout renseignement, s'adresser ou téléphoner à la piscine municipale : 843.61.66 poste 1249

■ PISCINE MAURICE BAQUET rue d'Estienne d'Orves	HORAIRES D'OUVERTURE AU 3 <sup>e</sup> AGE	Période scolaire	16h15 à 17h
• HORAIRES D'OUVERTURE AU 3 <sup>e</sup> AGE	LUNDI	Période scolaire	16h15 à 17h
• HORAIRES D'OUVERTURE BÉBÉS-NAGEURS	SAMEDI	Période scolaire	8h à 10h30
• HORAIRES D'OUVERTURE HANDICAPÉS	SAMEDI	Période scolaire	10h30 à 11h30

### BÉBÉS NAGEURS

A Pantin, la rentrée de septembre verra la création d'une section pour la familiarisation et l'adaptation au milieu aquatique des jeunes enfants à partir de 6 mois.

Informations et inscriptions à la piscine Maurice Baquet le samedi 22 septembre 1984 de 8h à 11h30.

Cette activité débutera le samedi 29 septembre à 8h30.

### INSCRIPTIONS

#### Du 10 au 16 septembre :

Inscription des enfants déjà inscrits à l'E.M.S. la saison dernière (anciens) directement sur le lieu de fonctionnement de l'E.M.S.

#### Du 17 au 21 septembre :

Reception des nouvelles inscriptions directement sur les centres. Horaires d'inscription sur les centres : mêmes horaires que les heu-

res de fonctionnement des centres, c'est-à-dire :

9h à 12h et de 14h à 17h.

- Mercredi toute la journée et le soir.

- Charles Auray et Léo Lagrange à partir de 17h30 à 19h.

- Maurice Baquet et Courtillères à partir de 16h30 à 19h.

Réduction exceptionnelle pour les enfants inscrits à

l'E.M.S. et au C.M.S.

Réduction de :

- 40 Frs pour un enfant

- 60 Frs pour deux enfants

- 75 Frs pour trois enfants

Accueil et renseignements dans chaque centre E.M.S.

Direction et Secrétariat de l'E.M.S. :

2 rue de la Marine - Pantin

Tél : 845.61.50 poste 2213 ou 2200

## CULTURE

### CENTRE CHORÉGRAPHIQUE

Direction : Claude FOSCA  
Professeurs : Claude FOSCA - Mirentxu HOUSSET - Laurence ESTINES - Sylvia ASSOULINE - Pascale BONHEME.

LIEUX DES COURS :

- quartier Église : gymnase M. Baquet - 6/8 rue d'Estienne d'Orves

- quartier Mairie : salle Sadi Carnot - 2, rue Sadi Carnot

- quartier des Quatre Chemins : gymnase Léo Lagrange - Rue Honoré

Danse Populaire Française :

Professeur : Evelyne SAMAMA

LIEU DES COURS :

- Maison Pour Tous Lavoisier - 9, rue Lavoisier

2, rue Sadi Carnot - PANTIN

Tél : 843.61.66 poste 1198 ou 1211

L'École Nationale de Musique de Pantin est ouverte aux enfants à partir de 4 ans, et aux adultes sans limite d'âge, et sans acquis préalable.

Nous proposons une activité musicale ayant pour objectif l'épanouissement de l'individu à travers ses contacts avec le monde sonore.

Ces contacts peuvent être la pratique instrumentale, ou le chant ou bien d'autres, moins traditionnels comme, par exemple, les ateliers d'initiation musicale (éveil), dans lesquels seront accueillis les débutants adultes ainsi que les enfants d'au moins 6 ans.

Les plus petits (4, 5 ans) étant accueillis au Jardin Musical.

Les ateliers d'initiation musicale ont pour but la découverte et la familiarisation avec le monde des sons et les différentes familles d'instruments, leur timbre et leurs possibilités : violon, violon alto, trompette, violoncelle, clarinette, contrebasse, clavicin, piano, percussions, électroacoustique, flûte à bec, flûte traversière,

Le Centre Chorégraphique

Le Cours Municipal de Danse

Le Théâtre École

## CULTURE

### ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DE PANTIN

guitare folk, guitare classique, chorale, voix. Ce qui permet aux élèves un choix plus conscient de leur instrument.

Nous ne proposons pas de cours de solfège traditionnel, ni aucune activité théorique préalable à la pratique instrumentale et d'ensemble, mais nous nous engageons à faire en sorte que les élèves apprennent à lire, à écrire la musique, avec des méthodes basées sur la notion du plaisir de faire de la musique ensemble.

Nous proposons aussi la chorale de l'École Nationale de Musique, ouverte aux élèves, aux parents, ainsi qu'au public intéressé à en faire partie.

Direction : Sergio ORTEGA

Renseignements et Inscriptions : à l'Ecole du 10 au 24 septembre 1984 pour les pantinois :

les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h30 - de 14h à 19h.

Pas d'inscription le vendredi, du 25 au 28 septembre 1984 pour les non pantinois : tous les jours de 9h à 12h30 - de 14h à 17h.

Reprise des cours le 1<sup>er</sup> octobre 1984.

### INSCRIPTIONS POUR

#### Le Centre Chorégraphique

#### Le Cours Municipal de Danse

#### Le Théâtre École

#### • à la Mairie Annexe des Courtillères :

du 10 au 22 septembre 1984  
du lundi au vendredi de 10h à 12h - 15h à 19h  
le samedi de 9h à 12h

#### • à la Mairie Annexe rue de la Marine :

du 10 au 29 septembre 1984  
du lundi au vendredi de 9h à 12h - 14h à 19h  
le samedi de 9h à 12h

### MAISON POUR TOUS

9, rue Lavoisier - PANTIN

Tél : 843.61.66

14h à 17h  
Poterie Enfants (3 - 5 ans)

• 19h30 à 20h30

Yoga débutants

• 20h45 à 22h30

Yoga confirmés

JEUDI :

• 9h à 12h

Permanence Assistant Social

• 9h à 10h

Gymnastique Féminine

• 19h30 à 22h30

Poterie Adultes

• 18h à 19h

Gymnastique Féminine

VENDREDI :

• 9h à 10h et 10h à 11h

Gymnastique

• Féminine

• 19h à 21h30

Atelier Bricolage

• 19h à 22h

Photo Débutants

D'autre part, tout au long de l'année, nous programmons diverses sorties spectacles, spectacles et soirées, qui feront l'objet d'une publicité spécifique.

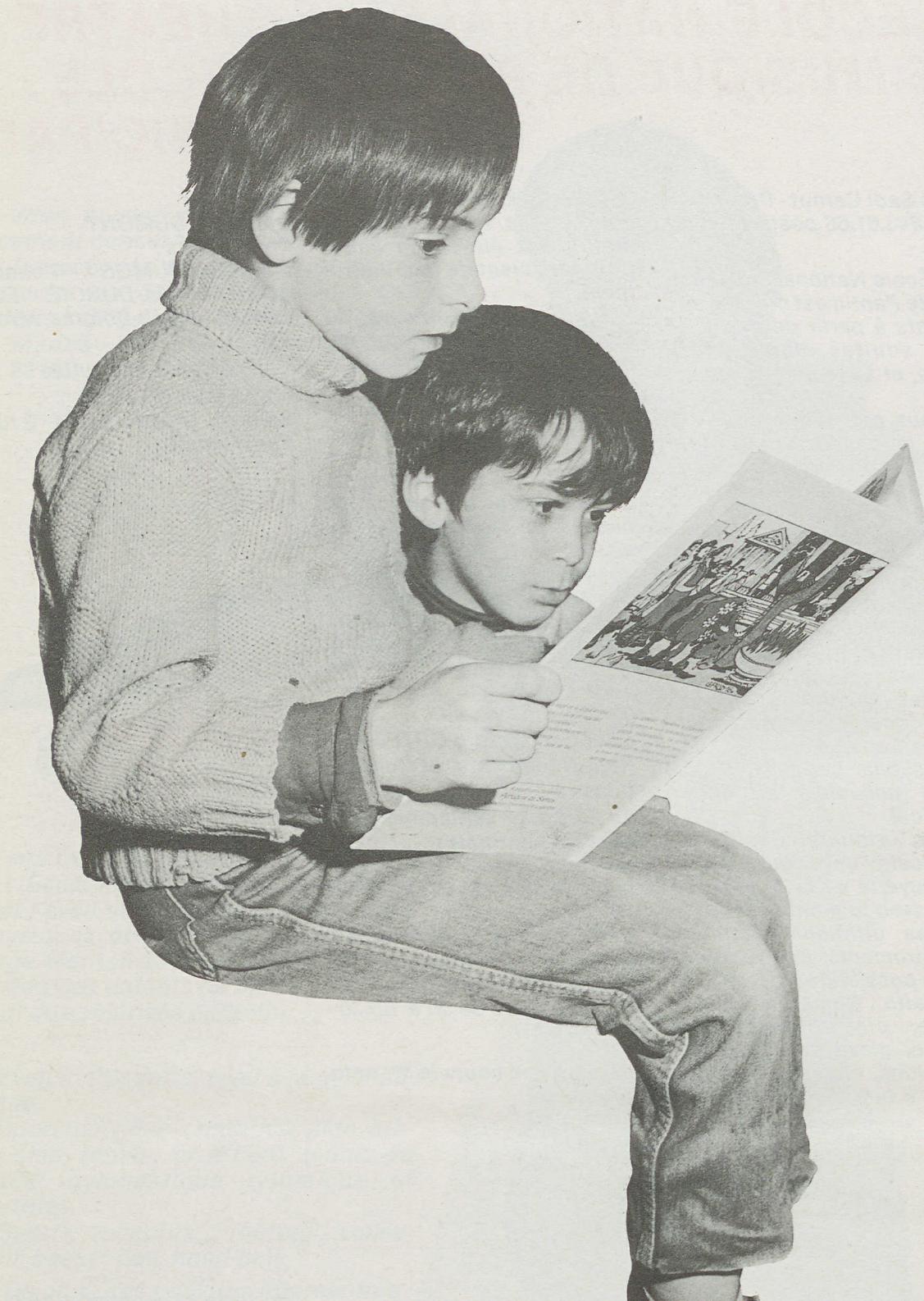
Service Culturel Municipal

Rue de la Marine - Pantin

tél : 845.61.50 poste 2221.

Le livret de famille.

## BIBLIOTHÈQUE



## BIBLIOTHÈQUE

### Et si nous parlions bibliothèques ?

Le livre occupe une place importante dans la vie de chacun. Il est à la fois moyen d'évasion, source de connaissances, ouverture sur le monde. Il constitue également un outil irremplaçable de communication avec l'autre. Qui n'a pas éprouvé un réel plaisir à échanger ses impressions au sujet d'un livre avec un ami, un membre de sa famille ?

Trois bibliothèques sont à votre disposition dans des quartiers différents de Pantin :

- la bibliothèque Elsa Triolet créée en 1972, comprend une section adulte, une salle de lecture, une salle polyvalente, une section jeunesse. Deux autres équipements existent : le premier aux Courtillières (bibliothèque Romain Rolland), le second aux Quatre Chemins (bibliothèque Jules Verne). Vous avez partout la possibilité d'emprunter gratuitement revues, romans, documentaires (depuis le livre de philosophie jusqu'au manuel de cuisine ou de bricolage en passant par l'ouvrage de vulgarisation scientifique). Les enfants ne sont pas oubliés. Ils ont la possibilité de découvrir albums, romans, livres sur les animaux, etc... N'attendez pas qu'ils sachent lire; les livres d'images sont achetés pour eux.

Six mille lecteurs fréquentent nos équipements. Cela n'est pas suffisant au regard des 42000 habitants que compte notre ville. Ce chiffre est malheureusement le reflet d'un phénomène national : un français sur trois ne lit jamais un livre.

Les bibliothèques organisent régulièrement un certain nombre d'animations (expositions, rencontres avec des écrivains, fête du livre chaque année en novembre). Cela, certes avec l'objectif d'établir un dialogue avec les lecteurs, mais surtout de gagner à la lecture ceux qui pour des raisons diverses n'ont pas pris le chemin des bibliothèques.

A bientôt.

### UN DROIT POUR TOUS

Les bibliothèques de Pantin se sont données les moyens d'une politique de présence du livre dans la cité :  
 - en amenant le livre au lecteur par l'implantation de bibliothèques de quartier.  
 - en mettant à la portée de tous, des ouvrages coûteux ou de faible diffusion, exclus par cela même des circuits populaires de distribution.  
 - en offrant à tous et à chacun un service personnalisé allant du «conseil oral de lecture» aux animations régulières ou exceptionnelles autour du livre.

## CINÉMA

La salle municipale de cinéma 104, avenue Jean Lolive réouverra ses portes le 3 octobre. Vous pourrez y voir la première semaine :

- mercredi 3 octobre  
à 15h - CINÉ JEUNES  
LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT

U.S.A 1962 - 1h35 - Walt Disney Productions.

Réalisations : R. STEVENSON avec Maurice CHEVALIER

Genre : aventures

Cadre : 1855 - 2 enfants à la recherche de leur père disparu.

**Analysis :** sympathique adaptation du roman de Jules VERNE, où les aventures sont menées avec brio, avec en filigrane, cette subtilité attention pour les beautés naturelles chères à Walt Disney.

- samedi 6 octobre  
à 21h  
CONAN LE BARBARE

U.S.A. 1981 - 2h15 de John MILIUS avec Arnold SCHWARZENEGGER

Genre : Fantasy

Cadre : douze mille ans avant notre ère. Un forgeron lègue

à son fils CONAN, un glaive trempé dans un acier d'une qualité incomparable.

**Analysis :** construit à partir de différents épisodes de la Saga de CONAN, le film souffre d'un certain manque d'unité. Néanmoins, il comporte un certain nombre de scènes assez réussies (l'ouverture, la jeunesse de CONAN, le combat final).

- mercredi 10 octobre  
à 15h - CINÉ JEUNES  
L'ODISSÉE SOUS LA MER

U.S.A. 1973 - 1h40 de D. PETRIE avec Ben GAZZARA - Yvette MIMIEUX - Walter PIDGEON - Ernest BORGnine.

Genre : aventures

Cadre : laboratoire sous-marin

**Analysis :** une aventure passionnante à la Jules VERNE bénéficiant d'extraordinaires trucages.

### HORAIRES D'OUVERTURE

#### Bibliothèque Elsa Triolet

102, avenue Jean Lolive  
Tél : 844.33.46

#### ADULTES :

Mardi	10h - 12h	Mardi	16h - 18h
Mercredi	14h - 19h	Mercredi	10h - 12h
Vendredi	10h - 12h	Samedi	14h - 18h
Samedi	14h - 19h		10h - 12h30
			14h - 17h

#### ENFANTS :

Mardi	16h - 19h	Mardi	16h - 19h
Mercredi	10h - 12h	Mercredi	10h - 12h
Vendredi	14h - 18h	Samedi	14h - 18h
Samedi	14h - 17h		10h - 12h30
			14h - 17h

#### Bibliothèque Romain Rolland

(quartier des Courtillières)

Rue Edouard Renard Pro-

longée - tél : 836.98.20

#### ADULTES :

Mardi	16h - 18h	Mardi	16h - 18h
Mercredi	10h - 12h	Mercredi	10h - 12h
Vendredi	14h - 18h	Samedi	10h - 12h30
Samedi	14h - 19h		14h - 17h
			10h - 12h30

#### ENFANTS :

Mardi	16h - 19h	Mardi	16h - 19h
Mercredi	10h - 12h	Mercredi	10h - 12h
Vendredi	14h - 18h	Samedi	14h - 18h
Samedi	14h - 17h		10h - 12h30
			14h - 17h

#### Bibliothèque Jules Verne

(quartier des Quatre Chemins)

130, avenue Jean Jaurès

Tél : 844.19.35

#### ADULTES :

Mardi	16h - 19h	Mardi	16h - 19h
Mercredi	10h - 12h	Mercredi	10h - 12h
Vendredi	14h - 18h	Samedi	14h - 18h
Samedi	14h - 17h		10h - 12h30
			14h - 17h

#### ENFANTS :

Mardi	16h - 19h	Mardi	16h - 19h
Mercredi	10h - 12h	Mercredi	10h - 12h
Vendredi	14h - 18h	Samedi	14h - 18h
Samedi	14h - 17h		10h - 12h30
			14h - 17h

## ACTION SOCIALE

Consciente du manque de structures destinées à l'ensemble des personnes à mobilité réduite dans la Commune, la Municipalité de Pantin envisage d'organiser un **service de transports spécifique aux personnes handicapés**.

Toutefois, afin de mettre en place un équipement qui soit le plus adapté possible aux besoins de cette catégorie de notre population, nous avons jugé opportun de procéder à une enquête préalable.

Cette enquête nous permettra de déterminer :

- les pôles d'intérêt de la population à mobilité réduite,

- la nature de ses besoins,
- ses types de déplacements et leur fréquence.

Dans ce but, nous demandons à toutes les personnes concernées de bien vouloir répondre au questionnaire, et de le retourner avant le 1<sup>er</sup> novembre 1984, à :

Madame LAVIE  
Centre Communal  
d'Action Sociale  
15, quai de l'Ourcq  
93500 PANTIN

IMPRIME A RETOURNER AVANT LE 1er NOVEMBRE 1984

au CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
Madame LAVIE  
15, quai de l'Ourcq  
93500 PANTIN

NOM ..... PRÉNOM .....  
Age ..... Nombre de personnes au foyer.....  
Adresse .....

1) Etes-vous handicapé .....

2) Une personne de votre famille est-elle handicapée (conjoint ou enfant) .....

Possédez-vous ou possédez-vous une carte d'invalidité? Si oui, précisez-en le pourcentage .....

3) Si vous avez des difficultés à vous déplacer, précisez la nature de votre handicap .....

4) Etes-vous appareillé : - une canne\* - deux cannes\*  
- fauteuil roulant\* - mécanique\* - électrique\*

5) Avez-vous besoin d'une tierce personne pour vous déplacer .....

6) Votre état vous empêche-t-il d'utiliser les moyens de transports habituels .....

7) Existe-t-il des transports en commun à proximité de votre domicile .....

8) Les utilisez-vous régulièrement (précisez la fréquence hebdomadaire) .....

\*RAYEZ LES MENTIONS INUTILES

- 9) Eprouvez-vous des difficultés face aux transports en commun :  
 - stations ne desservant pas vos pôles d'intérêt\*  
 - stations trop éloignées de votre domicile\*  
 - temps d'attente trop important\*  
 - autres\* .....

- 10) Comment vous déplacez-vous actuellement ?  
 Complétez les pointillés à la suite de chaque mode de transport utilisé  
 Ex : bus\* club, 32ème étage, travail, etc

- à pied\*
- voiture d'amis\*
- taxi\*
- RER\*
- S.N.C.F.\*
- ambulance\*
- autre\*

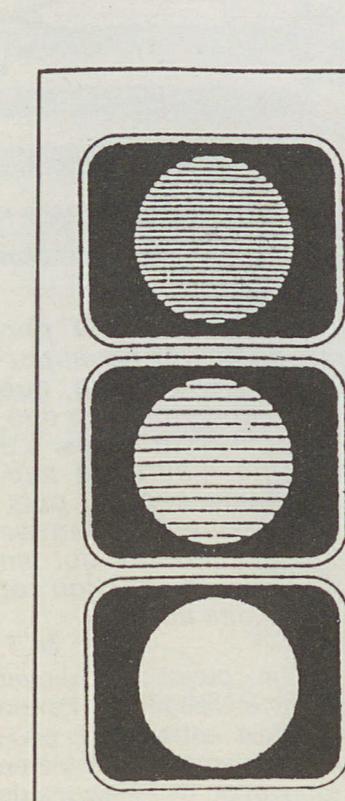
Pourriez-vous nous en indiquer la fréquence (mettre une croix dans la case correspondante)

+ 1 fois par jour plusieurs fois par semaine 1 fois par semaine moins d'1 fois/semaine

11) Les modes de transport que vous utilisez suffisent-ils à tous vos déplacements ? .....

12) Si vous ne vous déplacez pas, quelles en sont les raisons .....

\*RAYEZ LES MENTIONS INUTILES



du simple feu vert à la commande centralisée.

le développement des activités de la division circulation d'EVR ALCATEL et la diffusion de ses produits sont dorénavant assurés par :

CIT ALCATEL 63, bd Bessières 75017 Paris tél. (1) 228.0975

CIT  
4lcatel





Le 14 juillet à Pantin a été marqué par les traditionnels bals et le feu d'artifice très applaudi dont le thème était les chansons populaires françaises.

La Municipalité eut la bonne intuition de le faire tirer le 13 juillet, ce qui évita qu'il ne se transformât en spectacle nautique.

Cette fête de la liberté avait, cette année un écho particulier, dans un contexte où il est fait beaucoup usage de ce mot, sans qu'il y retrouvât le sens donné en 1789.

Sans doute ces préoccupations n'étaient pas absentes de l'esprit des danseurs. Pourtant ceux-ci surent profiter de ces moments où l'oubli des contingences se glisse, presque subrepticement, dans les flots flots du bal.

## ASSOCIATIONS

### POÉSIE 93

Poètes  
Rendez-vous à Rosny

«Poésie 93», revue mensuelle fêtera vendredi 28 septembre 1984, son deuxième anniversaire : une grande soirée à partir de 18h comprenant :

- une rencontre avec de nombreux poètes connus
- un hommage à Jean Marcenac
- et à partir de 20h30 des lectures de textes.

Les raisons du succès de cette association ?

Une équipe dynamique mêlant, dans le pluralisme, les pratiques les plus diverses : lectures publiques (sur les marchés...) Récitals, ateliers d'écriture avec les scolaires et les centres aérés, rencontres, débats avec les bibliothèques et les comités d'entreprise, animations (tracts, affiches).

Vous désirez en savoir davantage ?

Contactez M. Jean-Yves LESAGE, 4 allée Alexis Carrel - 93110 Rosny-sous-Bois ou rendez-vous le 28.11.84 - salle Jean Vilar (Place Carnot).

### CROISADE DES AVEUGLES

Groupe de la Seine-St-Denis

Cette association, existant depuis plus de dix ans, regroupe, sur le département, les non voyants de tous âges et toutes les personnes s'intéressant aux problèmes causés par cet handicap.

Son but est de créer entre eux des liens amicaux, par des rencontres, des loisirs et des sorties, financés uniquement par les sommes recueillies lors de la quête annuelle sur la voie publique.

Nous aimerais beaucoup agrandir notre champ d'action, notamment en ce qui concerne notre aide dans toutes les démarches administratives.

Venez nombreux nous rejoindre.

Adresser toutes correspondances à :

Mme MINERY  
Vice-Présidente  
108, rue de Normandie  
93410 VAUJOURS

### DÉCOUVERTE D'UN COURS DE DANSE A PANTIN

- danse classique
- gymnastique en musique
- aïkido
- smurf-break
- théâtre et musique
- danse orientale

CENTRE ARTISTIQUE  
ZAZA  
9 bis, rue François Arago  
93500 PANTIN  
Métro : Église de Pantin  
Tél : 845.57.58.

### FNACA

Nous avons notre assemblée générale du comité Pantin - Pré-St-Gervais le 23 septembre 1984 de 10h à 12h.

Nous voudrions à cette occasion étendre cette réunion de nos adhérents à toutes les personnes susceptibles d'avoir participées aux opérations en Afrique du Nord.

Un vin d'honneur clôturera cette sympathique réunion.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous rendre à notre siège - 18,

rue du Congo le 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup>

samedis de chaque mois de 10h à 12h.

M. AMISANO  
Président de la FNACA  
PANTIN - PRÉ-ST-GERVAIS

## CÉRÉMONIE

### 40<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

Les Pantinoises et Pantinois sont invités à s'associer aux manifestations organisées par la Municipalité et les organisations d'Anciens Combattants :

**SAMEDI 15 SEPTEMBRE 1984**

10h30 : Rassemblement à la Mairie, pour se rendre au Pont du Chemin de Fer, avenue Edouard Vaillant, où tombèrent des résistants. Dépôt de fleurs.

10h45 : Départ en car pour la Plaque commémorant le départ des trains des déportés en gare de Pantin.

11h15 : Cérémonie à la stèle commémorative dans la cour de la Mairie. Allocution de Monsieur le Maire de Pantin. Dépôt de gerbes. Participation de l'Harmonie Municipale.

Des fleurs seront déposées également aux plaques commémoratives, aux rues portant le nom de héros de la résistance et aux plaques de l'avenue de la Division Leclerc, ainsi que les tombes des héros de la Résistance.

A l'occasion du 40<sup>e</sup> Anniversaire de la Libération, des diplômes d'Honneur seront remis par Monsieur le Maire, aux combattants pantinois pour la Paix et la Liberté.